

Politique | Santé : douze mesures pour enrayer la crise des urgences



Agnès Buzyn, la ministre des Solidarités et de la Santé, a présenté ses douze mesures pour répondre à la crise des urgences. En effet, 250 établissements sont en grève au 10 septembre selon le collectif Inter-Urgences. Un mouvement initié en mars dans un hôpital parisien qui s'est rapidement propagé et qui a mis en avant des urgences asphyxiées. Ce lundi 9 septembre, la ministre a pourtant rencontré les fédérations hospitalières, les syndicats et le collectif inter-urgences ainsi que les médecins libéraux pour leur détailler son pacte de refondation des urgences. D'ici 2022, ce sont 750 millions d'euros qui seront alloués à ce plan. Concernant, les annonces, pas de surprise, elles sont dans la droite ligne des annonces qu'Agnès Buzyn avait en partie révélées lors de sa visite au service des Urgences du CHU de Poitiers, ce 2 septembre.

On connaissait les douze travaux d'Hercules, désormais ce sont aussi les douze mesures d'Agnès Buzyn. Ce lundi 9 septembre, la ministre des Solidarités et de la santé a présenté son pacte de refondation des Urgences. L'objectif premier reste la réduction de 43 % de la fréquentation des urgences qui accueillent plus de 20 millions de patients par an, un chiffre qui a plus que doublé en 20 ans. Pour financer ces douze mesures, une enveloppe de 754 millions d'euros.

Ces mesures se découpent en différents axes. La mesure phare est la création, d'ici l'été 2020, d'une plateforme dans tous les territoires pour répondre à toute heure aux demandes de soins. Son nom : Service d'Accès aux Soins (SAS). Cette plateforme sera accessible par différents canaux aussi bien par téléphone que par Internet.

Le deuxième axe, celui de la création en cabinet, en maison et centre de santé, d'une alternative complète et attractive, comporte cinq mesures. La ministre souhaite renforcer l'offre des consultations médicales sans rendez-vous, à compter de septembre 2019, 3 500 postes d'assistants médicaux seront déployés ; elle veut donner à la médecine de ville les outils de prise en charge ainsi qu'aux urgences : par exemple permettre au Samu de solliciter un transport sanitaire pour conduire un patient à un rendez-vous libéral ; offrir aux professionnels non médecins des compétences élargies pour prendre directement en charge les patients (dispensation sans ordonnance par les pharmaciens de médicaments, adaptation de traitements par les infirmiers, autorisation de protocoles de coopération nationaux dans un cadre simplifié) ; intégrer la vidéo assistance à

distance dans tous les SAMU (ce qui devrait se faire progressivement d'ici 2020) ; généraliser les parcours dédiés aux personnes âgées pour éviter les urgences. Pour désengorger les urgences, il est également prévu la création de cinquante maisons de garde, du tiers payant pour la médecine en ville mais chaque patient devrait tout de même avancer la part complémentaire.

Autre axe, le renfort de la qualité et de la sécurité des prises en charge dans les services d'urgences. Cinq mesures encore : renforcer et reconnaître les compétences des professionnels des urgences ; lutter contre les dérives de l'intérim médical ; réformer le financement des urgences ; renforcer la sécurité des professionnels exerçant aux urgences. Cela se traduit par le fait que dès octobre les infirmiers spécialisés pourront prescrire des examens radiologiques ou faire des sutures.

Enfin le dernier point est la facilitation de la sortie des patients des services d'urgences. Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) vont devoir se doter d'une cellule de gestion interne des lits. Un budget de 105 millions d'euros est prévu pour cela à partir de 2020.

Le collectif inter-urgences poursuit la mobilisation

Ces annonces qu'Agnès Buzyn avait déjà évoqué lors de ces différentes visites dans des centres hospitaliers, notamment ce 2 septembre à Poitiers, semblent insuffisantes pour les professionnels de santé. Le Collectif inter-urgences à l'origine de ce mouvement en mars dernier a voté la suite du mouvement lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée ce mardi 10 septembre. Sur leur site internet, 250 services sont recensés comme grévistes. Quant à la CGT, elle a fait savoir qu'elle manifesterait déjà ce mercredi 11 septembre.

Julien Privat

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 11/09/2019

[Url de cet article](#)